



COMMUNIQUE DES ELUS EN CAP NATIONALE C

Au vu de la situation catastrophique des effectifs de la catégorie C, nous avons sollicité une audience auprès de Monsieur Perrin, sous directeur en charge des ressources humaines.

En effet, le projet de mouvement général catégorie C des deux filières fait ressortir un déficit de 2370 agents.

L'appel des listes principales des concours interne et externe 2014 et le recrutement de 50 contractuels handicapés s'élève à 821 lauréats et sera bien loin de combler le déficit de 2370 agents de catégorie C.

Les représentants des personnels ont décidé de rédiger une pétition en intersyndicale pour exiger :

- le recrutement immédiat de l'ensemble des 2 listes complémentaires des concours interne et externe ;
- l'anticipation des vacances d'emplois par une augmentation du volume de recrutement du concours commun C 2013.
- l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement des postes vacants et la création de postes à hauteur des besoins des services.

Nous avons été reçu le 28 avril 2014 et avons porté les revendications des agents.

L'administration nous a fait la réponse par courriel, en date du 29 avril 2014, dont voici la retranscription :

« Suite à l'audience intersyndicale du 28 avril tenue avec le Chef de Service, et dans l'attente de la décision expresse qui autorisera la DGFIP à recruter des lauréats inscrits sur les listes complémentaires du concours de catégorie C au 1er octobre 2014, je souhaite vous préciser les éléments suivants.

Dans le cadre des «suites» de la CAPN n°7, les travaux se poursuivront sur la base, d'une part des débats de la CAPN qui se tiendra du 5 mai (conformément à votre demande exprimée hier) au 13 mai et d'autre part d'une volumétrie envisagée à ce stade de 450 recrutements d'agents de catégorie C au 1er octobre 2014. »

Cette décision n'est pas satisfaisante, elle est loin de répondre aux attentes des agents et des services.

Ce recrutement, subordonné à une autorisation de Bercy, s'il se fait, ne viendra combler que 450 postes vacants.

Les représentants des fédérations des finances sont également intervenus lors du CTMinistérel du 30 avril 2014 pour exiger le recrutement de l'ensemble des lauréats des listes complémentaires du concours C.

Aucune réponse n'a été apportée aux revendications des agents.

Les représentants des personnels estiment, qu'à ce stade des discussions avec l'administration, aucune garantie n'a été donnée aux organisations syndicales quant au recrutement des listes complémentaires du concours C 2013.

C'est pourquoi, ils ont décidé de boycotter la 1ere convocation de la CAP Nationale de mouvement de mutation au 1^{er} septembre 2014.

Nous appelons l'ensemble des collègues à signer massivement la pétition intersyndicale et à s'emparer de la journée d'action du 15 mai 2014 pour faire valoir leurs revendications.